



PULVO AIR PARF

Désodorisant aérien parfumé, en solution aqueuse à micro-pulvériser (avec appareil PULVERO). Convient au traitement aérien des sources de nuisances olfactives, telles que décharges, stations d'épuration, égouts, locaux à ordures, etc...

Référence	Emballage
105358	SPRAY 1L
105793	BB5L



Densité	COV%	pH
0.996	0	

Domaine d'utilisation

PULVO AIR PARF est un désodorisant aérien parfumé, en solution aqueuse à micro-pulvériser. Convient au traitement aérien des sources de nuisances olfactives, telles que décharges, stations d'épuration, égouts, industries agroalimentaires, syphons, décharges carénées, salle d'exposition, salle de fête, cuisine, etc...

Mode d'emploi

Dosage conseillé

Prêt à l'emploi, ne nécessite aucune dilution.

Mode d'emploi

Matériels : Traitement aérien des volumes malodorants par une technique de nébulisation avec des buses spécifiques, ou micro-pulvérisateur de type PULVERO.

Disponible également en bloc-gel d'environ 1 kg : PULVO AIR GEL

Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Propriétés

Composition : Tensioactifs non-ioniques, essences végétales et de synthèses.

PULVO AIR est une solution aqueuse, émulsion huile/eau.

PULVO AIR est un complexe d'essences végétales et de synthèse.

PULVO AIR est réalisé en synergie avec des tensio-actifs non-ioniques.

Point éclair : >100°C

Liquide opaque vert, peu translucide, à odeur agrume (mandarine).

PH (à 4%) : 7,5

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.

Informations / Homologation / Recyclage

Biodégradabilité : à plus de 90 % - directives de la CEE sur la biodégradabilité des agents tensioactifs.

N° Code déchets VEVA/OMoD (CH): 07 06 01

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.